



**BTS  
AMÉNAGEMENTS  
PAYSAGERS  
EN APPRENTISSAGE**

Coordination de travaux  
Suivi de projets  
Gestion des espaces

# Un diplôme professionnel

---

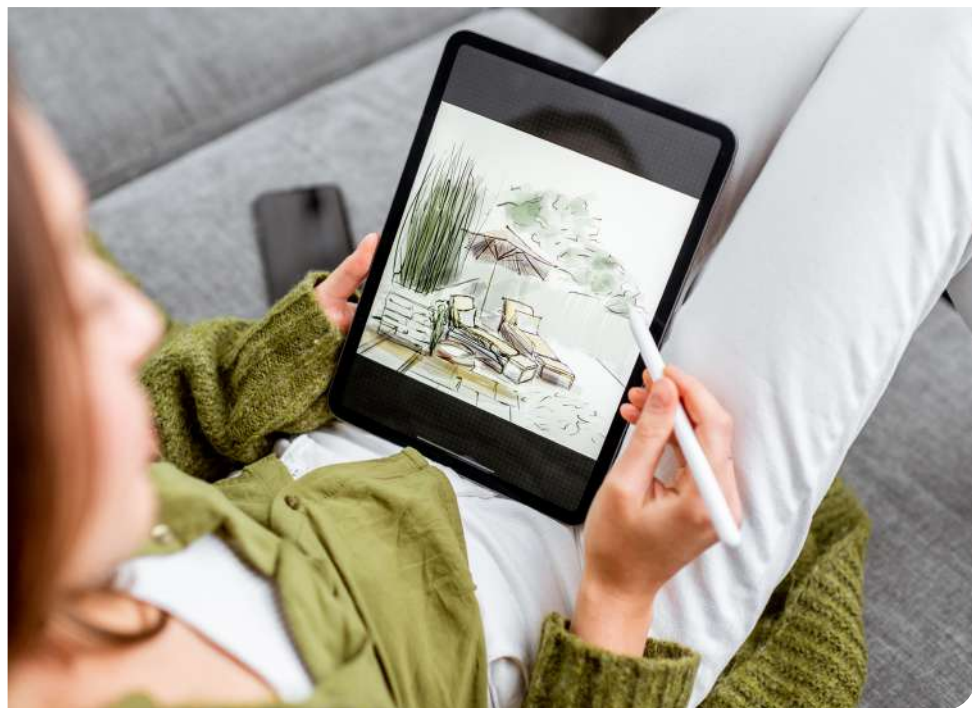
**Ce Brevet de Technicien Supérieur prépare aux responsabilités techniques, économiques et managériales dans le secteur du paysage et des espaces verts.**

Il vise des emplois comme conducteur de chantier ou directeur des services du cadre de vie dans des structures telles que les collectivités territoriales ou les entreprises privées.

**Le secteur du paysage est un secteur très dynamique en matière d'emploi et ce, sur tout le territoire national.**

## Les champs de compétence du technicien

- Développement d'aménagements paysagers
- Conduite d'opérations techniques d'aménagements paysagers
- Organisation du travail et encadrement de l'équipe
- Gestion technico économique des activités
- Communication



# Une formation **équilibrée**

---

- L'apprentissage offre une **insertion réelle et effective dans le milieu professionnel**.
- Le cycle d'étude dure **deux ans** et donne l'**équivalence européenne niveau L2**.
- La formation comporte **52 semaines en structure d'apprentissage et 42 semaines en établissement scolaire**.
- La formation en établissement comprend des **cours théoriques**, des **cours pratiques**, des **semaines thématiques** et des **projets tutorés**.

## Une formation **en apprentissage**

**L'apprentissage permet d'améliorer les chances d'employabilité en concrétisant la formation et en déployant un réseau professionnel.**

La structure d'apprentissage devra permettre au jeune d'expérimenter le management et la conduite de projet. Une structure d'au moins 10 salariés est vivement recommandée.



# Architecture de formation BTS Aménagements Paysagers

DOMAINE	MODULE	HORAIRE
Projet de formation et professionnel	Accompagnement du projet personnel et professionnel	70 h
<b>Ouverture sur le monde</b> compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	Organisation économique, sociale et juridique	70 h
	Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	140 h
	Langue vivante	93 h
<b>Activités pluridisciplinaires du domaine commun</b>		19 h
EPS	Éducation physique et sportive	69,5 h
<b>DOMAINE PROFESSIONNEL</b>		
Traitement des données et informatique	Traitement des données	58 h
	Technologies de l'information et du multimédia	35 h
Connaissances scientifiques, techniques, économiques, réglementaires, sociales et culturelles, liées au secteur professionnel	Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers	104,5 h
	Connaissance et gestion des végétaux	209 h
	Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager	156 h
	Gestion technico-économique de chantiers	81 h
	Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager	104,5 h
<b>Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel</b>		120 h
Initiative locale	Module d'initiative locale	69,5 h

## **Module d'initiative locale** : conduite d'engins de chantier

- **S'approprier les connaissances de base et pratiquer pour conduire les engins de chantier en toute sécurité.**
- Ce module de formation complémentaire répond à une réelle attente du monde de l'entreprise et plus largement de la filière paysage.
- La formation sera d'abord centrée sur la théorie puis sur la pratique.

**Passage des CACES\*, du permis remorque BE et permis Poids Lourd C à l'issue de cette formation.**

\* Au choix CACES A, B, F et autres sur demande.

# Voyages d'étude et semaines thématiques

## Des voyages qui font partie intégrante de la formation :

- Une semaine d'**intégration sportive** par an.
- Une semaine de **réalisation de chantier**
- Deux semaines de **conception paysagère** lors du cursus de formation. Les apprenti(e)s travailleront sur la conception d'un projet concret. Les élèves pourront participer à des festivals de jardin comme Chaumont-sur-Loire.
- Une semaine dédiée à l'**apprentissage de la conduite d'engins** dans le cadre du MIL.
- Une Semaine SST (Santé et Sécurité au Travail).



## Des visites pour **développer** l'ouverture d'esprit



**Les apprentissages seront basés sur de nombreuses visites de terrain** : bureau d'études, collectivités, place urbaine, pépinière.

L'équipe pluridisciplinaire de formateurs travaillera à faire des liens entre les apprentissages lors de ces visites. L'apprenti(e) aura ainsi une vision transversale de la filière.

## De nombreux **partenaires**

• **Le Lycée Briacé travaille depuis sa création, à son ancrage local et possède ainsi un large réseau de partenaires :**

- Les pépinières Val d'Erdre.
- Les pépinières Ripoché
- La commune du Landreau
- La commune de la Remaudière
- La commune de la Haye-Fouassière.
- Les maraîchers nantais
- L'entreprise ENP



• **Le lycée Briacé est adhérent au réseau CPIE des Pays de la Loire et à Ecopole.**

## De nombreuses **opportunités**

- Les apprenants ont **l'opportunité de travailler en situation réelle et de découvrir d'autres partenaires** en plus de leur structure d'apprentissage.
- Le lycée Briacé organise chaque année les **concours départementaux du Meilleur Apprenti de France en Paysage.**
- Le Lycée Briacé a développé au fil des ans **un important réseau de partenaires paysagistes et d'anciens élèves.**

# L'ouverture sur le monde

---

## Le Toeic :



- Certifie des compétences en anglais.
- Nous proposons une formation complémentaire d'une heure par semaine.
- Le Lycée Briacé est agréé centre d'examen et organise l'épreuve sur son site.

## Stages à l'étranger



- Un stage à l'étranger est possible dans le cadre de l'apprentissage. Le contrat est suspendu le temps du séjour.
- La plateforme Erasmus permet de bénéficier d'un financement d'une grande partie du voyage.
- De nombreux partenariats sont déjà en place avec Malte, la Croatie et Chypre.



## Un large choix de poursuites d'études

- En licences professionnelles (ex : conception, gestion et entretien)
- En école d'ingénieur en alternance (ITIAPE Lille) ou en initial (Agrocampus Ouest)
- En école supérieure d'architecture du paysage et des jardins.

## Cette formation est accessible :

- Aux élèves issus de Bacs Généraux à spécialités scientifiques et Bacs Technologiques des séries STAV, STL.
- Aux titulaires des Bacs Professionnels Aménagements paysagers, Forêt et Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF).
- Aux autres options des Bacs, (Technologiques, Professionnels) et Brevets de Technicien Supérieur.

## Les inscriptions sont à faire, via le site internet Admission Parcoursup.

Vous trouverez le lien sur notre site internet : [www.briace.org](http://www.briace.org) (dans la rubrique Formations - Le pôle d'enseignement supérieur - Conditions d'admission) ainsi que les pièces complémentaires du dossier à nous faire parvenir selon procédure Admission Parcoursup (le recrutement sera réalisé à partir d'un examen du dossier scolaire).

## Conditions de vie au Lycée briacé

### LE FOYER

L'association des étudiants met à disposition dans les locaux situés sur le site une salle "pause-café / casse croûte", un local équipé pour réaliser vos lessives, une salle informatique, des liaisons internet WIFI.  
Les apprenti(e)s sont équipés d'Ipad.



### HÉBERGEMENT

L'établissement centralise les possibilités d'hébergement autour du campus et vous fournit la liste des logements.

### RESTAURATION

**Le jeune est libre de profiter ou pas de la restauration de l'établissement**

**2 formules sont possibles au self de l'établissement :**

La formule midi & soir (déjeuner et dîner pris au self)

La formule midi (déjeuner pris au self)

# L'apprentissage **Mode d'emploi**

---

## Un statut de salarié

- Le jeune signe un contrat d'apprentissage et devient salarié en formation. Il doit donc trouver un employeur avec qui signer un contrat de travail.
- Une fois dans l'entreprise, l'apprenti(e) doit respecter le règlement intérieur et la durée hebdomadaire du travail (en principe de 35 heures, le temps de formation faisant partie intégrante de cette durée).
- Il a ensuite les mêmes droits que les autres salariés : 5 semaines au minimum de congés payés, protection maladie, maternité, accidents du travail... Il est bien sûr tenu d'effectuer les tâches confiées par l'employeur.
- De son côté, celui-ci doit leur permettre d'apprendre leur métier.

## Une formation au sein d'une UFA

- L'apprenti(e) s'engage à suivre les cours théoriques assurés au sein du centre de formation d'apprentis (UFA) dans lequel il est inscrit.

## Une rémunération

- Qui dit contrat, dit rémunération. Les jeunes perçoivent un salaire calculé en pourcentage du minimum légal mensuel. Selon l'âge des jeunes, la durée de leur contrat et le type de diplôme préparé, la fourchette de rémunération varie de 27 à 100 % du SMIC ou du SMC (salaire minimum conventionnel).

### Au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Rémunération de l'apprenti(e) par mois la 1 <sup>re</sup> année		
Avant 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
<b>27% du SMIC</b>	<b>43% du SMIC</b>	<b>53% du SMIC</b>
Rémunération de l'apprenti(e) par mois la 2 <sup>ème</sup> année		
Avant 18 ans	18-20 ans	21-25 ans
<b>39 % du SMIC</b>	<b>51 % du SMIC</b>	<b>61 % du SMIC</b>
Rémunération de l'apprenti(e) de 26 ans et plus		
<b>100% du SMIC ou le salaire le + élevé entre le Smic et le salaire minimum conventionnel</b>		



# Quelles aides pour les apprenti(e)s

---

## Une formation gratuite

- La formation est gratuite pour l'apprenti(e). Le jeune en contrat d'alternance économise ainsi des frais importants. Ce sont les Opco (opérateurs de compétences) qui financent les contrats d'apprentissage.

## Aides au logement

- Bénéficiez de l'**aide personnalisée au logement** (APL) en vous inscrivant sur le site de la Caf,
- Bénéficiez du dispositif « **Mobili-jeune** » qui permet la prise en charge d'une partie des frais de logement des jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle par apprentissage. Faites votre demande sur le site **Action logement**.

## Aide au financement du permis de conduire :

- L'État verse une aide d'un **montant de 500 €**, pour les jeunes **âgés entre 18 et 30 ans**, dont le **contrat d'apprentissage est en cours d'exécution** et qui préparent le permis.
- Obtenir son permis, tout comme avoir son premier logement constitue un premier pas dans la vie active.
- L'apprenti(e) doit faire la demande auprès de son CFA/UFA, qui lui indiquera les démarches à suivre.

## Aide au repas

Selon votre formation et votre mode de restauration lors de votre présence à l'UFA, une aide pourra vous être attribuée et viendra en déduction de vos frais de restauration (-3€/sur les prix du repas). Nous vous donnerons des informations précises au cours de vos premières semaines de formation.



\* sous réserve de certaines conditions



# BRIACÉ

GROUPE

[www.briace.com](http://www.briace.com)



# Présentation de l'**UFA Briacé**

---

Créé il y a 60 ans par des viticulteurs, des maraîchers et par les frères de Saint-Gabriel, Briacé est un pôle d'enseignement pluridisciplinaire qui accompagne avec bienveillance chaque élève et apprenant tout au long de son parcours d'apprentissage.

Tourné vers les sciences de la vie et de la nature avec une grande sensibilité éducative autour des problématiques actuelles : biodiversité, environnement, agroécologie, l'établissement forme au savoir-faire ainsi qu'au savoir-être dans un cadre propice à l'épanouissement de chacun.

Situé dans les Pays de la Loire et proche de la Métropole nantaise, l'établissement est intégré à un ensemble d'exploitations qui sont des supports techniques indispensables à la formation.

## **Nous proposons un large éventail de formations initiales de la 4<sup>ème</sup> au Bac +3**

Ouvert à tout public (scolaire, apprentissage et formation continue), l'établissement est composé de deux sites de formation d'enseignement catholique avec internat, sur des sites d'exception : le Landreau, et Ancenis (à 25 km).

Depuis la rentrée 2018, nous sommes UFA (dépendant du CFA-FC Métiers de nos territoires) avec un CAP MA (Métiers de l'Agriculture) en 1 an.

En 2020, le pôle d'enseignement pluridisciplinaire (lycée + formation continue) décide de participer au développement des formations par apprentissage en ouvrant la possibilité aux apprenti(e)s BAC PRO Horticulture, Viticulture et Aménagements Paysagers de poursuivre le cycle dans cette voie et cette modalité de formation.

## **En 2022, le BTS Aménagements Paysagers rejoint la liste des formations accessibles en apprentissage.**

**Avec son parc de 7 hectares, ses serres et son propre vignoble, le Lycée Briacé possède tous les équipements permettant la mise en pratique des enseignements: parc paysager, terrain de travaux pratiques, taille de vigne, conduite d'engins viticoles et maraichage.**

L'équipe pédagogique constituée de **professionnels du métier** entretient des contacts réguliers avec les exploitations et les professionnels du paysage permettant à l'établissement d'être reconnu en tant qu'acteur local.



## Situation géographique & contact

Tél. : 02 40 06 43 33

Site web : [www.briace.org](http://www.briace.org)

Adresse : Briacé

44430 LE LANDREAU

Retrouvez notre actualité sur les réseaux sociaux

 @lyceebriace  @lyceebriace  #lycéebriacé  groupebriacé

